



*Communiqué de presse  
Paris, le 8 janvier 2016*

## **196 entreprises accompagnées par le correspondant unique nommé par le préfet de région à la suite des attentats de novembre 2015**

La mobilisation de l'État pour aider les entreprises touchées par les événements des 13 et 18 novembre 2015, se poursuit activement. Depuis la nomination de M. Sébastien Moretti, correspondant unique pour les entreprises, par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencu, **196 entreprises ont été accompagnées.**

Pour le préfet de région, qui salue le travail remarquable mené par les services de l'État, il était essentiel que, dans ces moments particulièrement difficiles et douloureux, les entreprises puissent trouver un accompagnement personnalisé ; le nombre de sollicitations confirme d'ailleurs ce besoin des entreprises.

### **Un dispositif qui fait ses preuves : 76 % des sollicitations traitées**

Si le contexte actuel est plus favorable à la consommation, les demandes n'ont pas fléchi depuis le 24 novembre 2015, date de la mise en place du correspondant unique : 196 ont été enregistrées dont 31 nouvelles depuis le 31 décembre dernier.

Ces sollicitations, dont **76 % ont été traitées à ce jour**, recouvrent différents secteurs : des entreprises parisiennes, de commerces de proximité, des entreprises du tourisme ainsi que plusieurs entreprises du secteur des transports.

La nature des sollicitations montre que l'impact économique des baisses de réservations ou annulations par des touristes étrangers reste important, et affecte particulièrement les entreprises qui dépendent de cette clientèle.

### **222 demandes d'activités partielles**

Par ailleurs, en plus du travail mené par le correspondant unique, les services de la Direccte ont reçu 222 demandes d'activités partielles liées aux conséquences indirectes des attentats du 13 novembre 2015.

Rappelons que dans ce contexte particulier, le préfet avait demandé aux services de l'État de faire preuve de bienveillance et de réactivité face aux difficultés exceptionnelles rencontrées par les entreprises impactées directement ou non par les attentats.

**Correspondant unique : Sébastien Moretti :**  
[idf.correspondant-suite-attentats@direccte.gouv.fr](mailto:idf.correspondant-suite-attentats@direccte.gouv.fr)

### ***Quelques chiffres***

- 196 sollicitations reçues, dont 31 depuis le 31 décembre dernier.
- 73 % de sollicitations traitées.
- 72 % de sollicitations concernent des entreprises du 75.
- 42 % de sollicitations proviennent de commerces de proximité.
- 38 % de sollicitations portent sur des entreprises liées au tourisme (hôtels, entreprises liées au spectacle...).
- 6 % de sollicitations portent sur les entreprises du secteur des transports.

### **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>